



Rimouski, le 1^{er} janvier 2014

Chères diocésaines,
Chers diocésains,

En ce premier janvier deux mille quatorze, mes premiers mots sont pour vous saluer bien chaleureusement. Comme beaucoup de mères et de pères de famille vont le faire aujourd'hui pour leurs enfants et leurs petits-enfants, je vous redis mon affection et ma joie d'être à votre service. Je vous souhaite de tout cœur que la lumière de l'espérance vous habite et vous permette de regarder l'avenir avec la sérénité des disciples de Jésus.

En novembre dernier, les prêtres responsables de paroisses et les membres du Conseil pour les affaires économiques ont vécu une session dont le titre est à lui seul tout un programme : « Quel avenir pour nos églises? » Ils ont alors pris connaissance de l'état de chacune des églises du diocèse et de l'ensemble des chiffres compilés par l'économiste diocésain. De cette rencontre m'est apparue l'urgence de cette présente lettre. Notre souci de bâtir des communautés chrétiennes vivantes ne peut passer à côté de cette question.

Plusieurs des cent trois fabriques de paroisse du diocèse ont terminé l'année 2013 avec des déficits et les prévisions pour l'année qui vient ne sont guère encourageantes. À tel point que des paroisses se demandent comment elles vont pouvoir garder leur église ouverte au culte et y faire les réparations nécessaires. Malgré tout l'attachement que nous pouvons avoir pour l'église paroissiale, cœur du village et lieu de rassemblement de la communauté, le fardeau de les conserver en bon état devient excessif en certains cas et mobilise tant d'énergie que c'est la vie pastorale elle-même qui en souffre.

Une chose est claire, c'est à la communauté que revient le choix du présent et de l'avenir de l'église paroissiale. La démarche se fait en concertation avec le diocèse qui accompagne la paroisse dans son choix : garder l'église ouverte au culte, vivre un partenariat avec la municipalité ou d'autres organismes, la vendre ou la céder. Pour les six régions pastorales du diocèse, des rencontres d'information sont prévues pour les membres des conseils de fabrique et les présidents ou présidentes. De plus, un comité sera mis en marche pour assurer un suivi à la session sur l'avenir des églises.

Tout ce qui concerne nos églises me tient beaucoup à cœur mais la réalité nous demande d'aborder de front leur futur. J'invite donc toutes les paroisses, en 2014, à se demander si le temple dont elles ont hérité des ancêtres convient toujours aux besoins spirituels et pastoraux de la communauté actuelle. À se demander également, si la réponse est négative, quelles alternatives trouver pour répondre à ses besoins.

Aucune solution valable ne sera trouvée si cette recherche ne se fait pas dans la prière et la méditation de la Parole de Dieu. À la manière de Marie que nous célébrons en ce 1^{er} janvier comme mère de Dieu, sachons ouvrir notre cœur à l'Esprit Saint pour que nos décisions soient éclairées et permettent à nos communautés de grandir.

En terminant, comme une bonne mère ou un bon père de famille, acceptez que je vous bénisse au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.

+ *Pierre André Fournier*
+ Pierre-André Fournier
Archevêque de Rimouski